

CONVOCAION DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE

L'Assemblée primaire est convoquée pour le dimanche 22 septembre 2024

en vue de se prononcer sur :

1. Votations fédérales :

- L'initiative populaire « Pour l'avenir de notre nature et notre paysage (Initiative biodiversité) »
- La loi modification de la loi fédérale du 17 mars 2024 sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) (réforme de la prévoyance professionnelle) »

Bureaux de vote : salle électorale

Présidente : Basile Darbellay
Secrétaire : Astrid Michellod Bonvoisin
Scrutateurs : A désigner

HORAIRE D'OUVERTURE DES BUREAUX

DIMANCHE 22 septembre 2024 10h30 – 11h30

Le vote par correspondance peut être déposé, dès réception du matériel, dans l'urne prévue à cet effet au bureau communal pendant les heures d'ouverture. Les bulletins déposés dans la boîte aux lettres, non transmis par l'intermédiaire de la poste ne seront pas pris en considération. Le dernier délai pour déposer son vote au greffe communal pendant les heures d'ouverture est fixé au vendredi 20 septembre 2024.

l'Administration communale